

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [t](#) [i](#)



MAIRIE D'AMBIERLE

29 Cour Saint-Charles
42820 Ambierle
04 77 65 60 67
contact@mairieambierle.fr
www.ambierle.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration des

Vitraux de l'église d'Ambierle

Loire (42)

Collecte
patrimoine
religieux
75%
de réduction
d'impôt

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie d'Ambierle - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à restaurer les vitraux de l'église d'Ambierle !

◆◆ LE PROJET

Le projet de restauration des vitraux de l'église Saint-Martin à Ambierle vise à préserver un élément essentiel de ce monument historique. Les cinq verrières du chœur, datées de 1470 à 1485, présentent des signes de dégradation notables : déformations des verres, oxydation des barlotières métalliques, lacunes de matière et développement de micro-organismes. Afin de restaurer leur éclat d'origine, une intervention complète est prévue, incluant la dépose des verrières, une restauration en atelier, la remise en état des maçonneries, puis la réinstallation des vitraux avec une protection adaptée.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Édifiée au XVe siècle en pierre blonde des carrières de Charlieu, l'église Saint-Martin d'Ambierle est un site clunisien de grande importance. Classée Monument Historique dès 1840, elle abrite des œuvres d'art remarquables, dont un retable de la Passion datant de 1466 et des vitraux du chœur aux dimensions imposantes. Cette église est un symbole de la richesse architecturale et spirituelle de la région. Ambierle, labellisée "Village de Caractère", attire de nombreux visiteurs grâce à ce joyau

historique, situé au cœur d'un prieuré reconnu comme un lieu patrimonial incontournable de la Loire.

◆◆ LA MOBILISATION

Le projet de restauration des vitraux bénéficie d'un large soutien de la communauté locale. Les habitants d'Ambierle, attachés à l'identité patrimoniale de leur village, ont exprimé une forte demande pour la sauvegarde de ce symbole historique. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la candidature des sites clunisiens au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La commune, déjà renommée pour son prieuré et son dynamisme culturel, renforce ainsi son attractivité touristique, en proposant aux visiteurs de découvrir un patrimoine restauré, dans un cadre authentique et vivant.

Montant des travaux	843 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	2024

Credit photos © Mairie d'Ambierle



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Vitraux de l'église d'Ambierle

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101481

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Vitraux de l'église d'Ambierle**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre